

5^{ème} CONGRÈS DU SNUipp-GUYANE



Rapport d'activité mai 2003 - mai 2007

Au cours des 7 dernières années le SNUipp-Guyane a poursuivi sa progression : il est passé de 138 adhérents (congrès de Saint Laurent en avril 1999) à environ 350 (congrès de Cayenne en mai 2003), nous sommes aujourd'hui à plus de 500 syndiqués. De syndicat « minoritaire » il est devenu majoritaire aux élections professionnelles de décembre 2002, il a maintenu sa position lors des élections professionnelles de décembre 2005. De syndicat attaché à construire un syndicalisme démocratique et proche du terrain, il est devenu un syndicat reconnu non seulement pour assurer la défense de la profession mais aussi et peut-être surtout, comme étant celui qui pose le problème des insuffisances du système éducatif, se bat pour une école de qualité pour tous en Guyane et anime sur le terrain des actions et des luttes en ce sens : grèves de 2005 et 2006 pour la carte scolaire, lutte pour la mise en place de l'Observatoire de la non-scolarisation, grèves pour les retraites, contre le CPE, actions incessantes pour le respect de l'équité et de la transparence au sein des instances paritaires, participation active dans l'élaboration du projet académique, sa mise en place et le principe de bilans intermédiaires...

L'activité du SNUipp-Guyane depuis le dernier congrès a été intense malgré des moyens et des instances pas forcément adaptés à l'ampleur des tâches à accomplir. Nous avons été présents dans toutes les luttes, qui n'ont pas manqué au cours de cette période (retraites, salaires, pouvoir d'achat, CPE, TCE, fonction publique, éducation, emploi, précarité, carte scolaire, journée de solidarité...) en dépit de l'attitude de certains de nos partenaires plus enclins à nous mettre les bâtons dans les roues qu'à travailler en collaboration avec nous.

- I - Les instances du syndicat
- II - Les moyens du SNUipp-Guyane
- III - La syndicalisation et la représentativité
- IV - La communication, l'information et la formation
- V - Les actions : dans les commissions et sur le terrain
- VI - Les partenariats

I - Instances du syndicat

Quatre types d'instances définissent et appliquent la politique du syndicat :

1 - Le congrès

C'est l'assemblée générale des adhérents qui définit la politique du syndicat pour les années à venir. Son rôle est donc absolument essentiel.

Après son congrès fondateur à Sinnamary en 1997, le SNUipp-Guyane a appelé tous ses adhérents à participer aux congrès de St-Laurent en 1999, de St-Georges en 2001 et de Cayenne en 2003. Les statuts d'origine prévoyaient un congrès tous les deux ans mais, en raison de la lourdeur de l'organisation

de cette manifestation, il a été décidé au congrès de Cayenne en mai 2003 de porter à trois ans le délai entre deux congrès.

Nous avons également organisé un congrès extraordinaire en mai 2004 pour préparer le congrès national de Seignosse de juin 2004, comme nous l'imposent les statuts du SNUipp national. Nous aurions alors dû tenir notre congrès départemental en mai 2006 (trois ans après celui de mai

2003), puis encore un congrès extraordinaire en mai 2007 pour préparer le congrès national de juin 2007 à Nevers. Après consultation de l'ensemble des adhérents nous avons décidé de décaler d'un an notre calendrier pour le faire coïncider avec celui des congrès nationaux. Cette année le congrès aura donc une dimension départementale mais il traitera également des thèmes qui seront débattus au congrès national.

2 - Le Conseil syndical

C'est l'organe décisionnel du syndicat. Il assure l'exécution des orientations définies lors du congrès départemental, en fonction de la conjoncture et des événements ponctuels. Il est aussi chargé de tout ce qui concerne l'administration du syndicat.

Il se réunit régulièrement, à peu près tous les mois. Il avait été prévu de décentraliser les réunions et d'en faire au moins un tiers à St-Laurent. Mais la quasi-totalité s'est tenue à Kourou pour deux raisons :

- gratuité de la salle
- situation centrale et réduction des frais de déplacement.

Des 35 membres élus au Congrès de Cayenne en 2003, il n'en reste qu'une quinzaine (turn-over et départs à la retraite). De nouveaux membres ont été intégrés en cours de législature et le CS comporte actuellement 29 membres. La participation est variable, une quinzaine de membres en moyenne sont présents à chaque réunion.

Un compte rendu de chaque réunion est prévu mais quelques uns manquent.

Deux remarques concernant le fonctionnement du CS :

- il travaille trop souvent dans l'urgence, à la résolution de multiples problèmes immédiats liés à la défaillance de l'administration et n'a pas toujours le temps de mener un véritable travail de réflexion.

- les décisions prises ne sont pas toujours suivies d'effets car leur réalisation en est laissée à l'entière charge du bureau qui n'a pas forcément le temps ni les moyens de les appliquer.

3 - Le bureau

Il doit assurer, selon les statuts, l'application des décisions prises en Conseil Syndical. Les secrétaires départementaux représentent le syndicat vis-à-vis de l'administration et pour l'extérieur (rôle de porte-parole). Le bureau élu lors du congrès de mai 2003 comprenait six secrétaires départementaux : Eric COLINO, Eddy SEGUR, Karine FRONTEAU, Bernard PARENT, Nathalie PERRET et Jean-Noël GRANDVILLEMIN chargé

également de la trésorerie, ainsi qu'un trésorier adjoint Fabrice ROZENBERG. Après le départ de Bernard PARENT et Nathalie PERRET et la démission d'Eric COLINO, le bureau s'est retrouvé réduit à 3 membres qui ont heureusement reçu le renfort de Christian BOURREL.

Le bureau devrait se réunir tous les 15 jours. Nous ne sommes malheureusement pas parvenus à

respecter ce rythme en raison du manque de temps et de la surchauffe liés aux sollicitations incessantes, à la nécessité d'intervenir sans arrêt auprès de l'administration, aux affaires à régler toujours dans l'urgence... De plus, les membres du bureau ont de multiples autres responsabilités : responsables de secteurs, commissaires dans différentes instances paritaires, rédaction et tirage du journal, réponse aux courriers, tenue du fichier, réception des collègues...

4 - Les commissions et groupes de travail

Ces structures de travail et de réflexion ont très peu fonctionné sauf dans le cadre de la mise à jour du dossier fleuve (qui n'est d'ailleurs

toujours pas terminé), le travail de réflexion sur la non scolarisation et pour la préparation du congrès. Le manque de militants prêts à s'investir et le

manque d'implication forte de l'ensemble des membres du Conseil Syndical pour faire vivre ces instances sont responsables de cette situation.

Une observation s'impose sur la composition de ces instances : elles ne sont pas très représentatives aussi bien sur le plan géographique (seulement 2 conseillers syndicaux encore présents pour l'Ouest), que sur le plan de la parité homme/femme (1 seule femme au sein du bureau, 11 femmes sur 29 conseillers syndicaux). Pour pallier ces insuffisances, il faut se donner des moyens pour permettre à toutes les composantes de la profession d'être représentées de façon équitable : cet objectif doit constituer un des enjeux majeurs des prochaines années car cela participera au renforcement et au bon fonctionnement des instances.

II - Les moyens du SNUipp-Guyane

Pour mener à bien son action, le SNUipp dispose de moyens humains, de temps de décharges et de moyens matériels.

Des délégués de secteurs :

- Dominique TERRIEN pour Saint Laurent, Mana, Awala-Yalimapo, Apatou et Grand-Santi,
- Paul LOSADA pour Kourou, Sinnamary et Iracoubo,
- Luc LAFRONTIERE pour Saint-Georges, Ouanary et Camopi,
- Eddy SEGUR pour Cayenne,

Rémire-Montjoly, l'IUFM,

- Karine Fronteau et Christian Bourrel pour Maripasoula, Papaïchton et le pays amérindien,

Des responsables dans différents domaines :

- Fabienne ROCHAT pour le secteur ASH,
- Christian BOURREL pour le secteur administratif et le secteur droits et libertés,
- Karine FRONTEAU pour le secteur administratif et l'organisation,

- Eddy SEGUR pour le secteur revendicatif,

- Jean-Noël GRANDVILLEMIN pour la trésorerie, les publications (journal, tracts, mailings...), le site internet.

Des décharges syndicales :

Nous disposons cette année de 2,26 décharges syndicales (2,03 pour le SNUipp et 0,23 au titre de la FSU) réparties de la façon suivante :

- 0,21 à Christian BOURREL pour

le bureau,

- 0,21 à Karine FRONTEAU pour le bureau,

- 0,21 à Paul LOSADA pour son secteur,

- 0,60 à Jean-Noël GRANDVILLEMIN pour son secteur, le bureau et la comptabilité,

- 0,40 à Dominique TERRIEN pour son secteur,

- 0,40 à Eddy SEGUR pour son secteur et le bureau plus 0,23 de la FSU.

Des moyens matériels :

Les conditions de travail dans l'ancien local beaucoup trop exigü et la vétusté du matériel (Riso, ordinateur) avaient fait de l'amélioration des moyens matériels une priorité lors du congrès de mai 2003. Nous avons atteint progressivement cet objectif. Nous avons d'abord acheté deux ordinateurs de bonne qualité puis nous avons fait l'acquisition d'un photocopieur de grande capacité qui plie et agrafe les journaux. Nous avons ensuite changé de

local pour un qui est presque trois fois plus grand (le loyer suit d'ailleurs la même progression !). Nous venons enfin d'équiper ce nouveau local d'une climatisation, aménagement rendu indispensable pour préserver le matériel informatique (surtout le photocopieur) très sensible à l'humidité.

Toutes les conditions sont maintenant réunies, au niveau matériel, pour travailler dans de bonnes conditions et recevoir les collègues dans un local plus accueillant.

Les moyens qui manquent maintenant le plus au sein des différentes instances sont le temps et l'investissement des membres du Conseil Syndical (pour diverses raisons : obligations familiales, éloignement, difficultés à trouver des plages communes pour un travail en équipe, réticences à laisser sa classe quand on sait qu'on ne sera pas remplacé...).

III - La représentativité et la syndicalisation

A - La représentativité

Depuis le congrès de mai 2003, le SNUipp-Guyane a continué de connaître un accroissement important de son nombre d'adhérents. Cette progression est à mettre sur le compte de plusieurs facteurs convergents :

- L'activité et le sérieux du SNUipp qui sont désormais mieux reconnus par la profession. Les collègues qui nous sollicitent, soit par

l'intermédiaire des délégués de secteur, soit en s'adressant au local du SNUipp, bénéficient au quotidien de l'attention et du suivi de leur demande et de leur dossier.

- Le travail et les principes défendus par le SNUipp dans les instances paritaires, à savoir équité et transparence, sont largement partagés par de plus en plus de collègues.

- Les résultats des élections paritaires de décembre 2002 sont venus sanctionner le travail accompli par le syndicat et de plus en plus les collègues nous font confiance y compris dans des secteurs où nous étions moins bien implantés. Ainsi, nous sommes majoritaires dans tous les secteurs, Rémire-Montjoly restant probablement le dernier bastion du SE-UNSA.

Les élections paritaires du 6 décembre 2005

Les enseignants de Guyane ont une nouvelle fois, ce 6 décembre, exprimé leur soutien à l'action du SNUipp dans le département et aux valeurs qu'il défend.

Malgré une campagne où les coups bas ne nous ont pas été épargnés, malgré un matraquage électoral éhonté, de la part de nos concurrents, basé sur une suite de contrevérités, malgré une attitude de l'administration plus que douteuse ne respectant pas l'impartialité qui est de règle en cette occasion, les électeurs ne se sont pas laissés abuser et ont renouvelé leur confiance aux représentants du SNUipp afin qu'ils continuent à les représenter et les défendre au mieux, dans le respect des textes et de l'équité, dans les différentes commissions paritaires.

Le SNUipp conserve donc ses 4 sièges (sur 7) en CAPA.

L'apparition d'une nouvelle liste, celle de SUD-Education, bien que son

score soit modeste (3,56 %), a entraîné une baisse des résultats des trois autres formations syndicales. Cette baisse s'est révélée plus importante pour le SNUipp (- 2,73 %) que pour le SE (- 0,45 %) et pour le STEG (-0,37 %). Cela ne nous étonnera pas, les électeurs ayant opté pour SUD étant principalement d'anciens sympathisants SNUipp.

Mais il ne faudrait pas pour autant se contenter de cette explication pour justifier le résultat un peu décevant de ce scrutin. En effet, le SNUipp s'est maintenu alors que les conditions étaient remplies pour qu'il amplifie son avantage sur les autres syndicats : forte augmentation du nombre de syndiqués, résultats significatifs obtenus au cours des trois dernières années, travail et efficacité reconnus par une très grande majorité de collègues, gros capital de sympathie pour les valeurs qu'il défend...

L'excès de confiance dans la victoire du SNUipp de certains de nos

sympathisants a fait qu'ils n'ont pas jugé utile de faire l'effort de voter. Nous avons pourtant bien insisté, dans notre campagne, sur le fait que chaque vote compte et qu'une victoire n'est jamais gagnée d'avance. De plus, les votes des enseignants d'Awala Yalimapo, Roura et Bellony à Mana n'ont pas été pris en compte, ces écoles n'ayant pas mis les PV de recensement des votes dans la grande enveloppe. Une autre école, celle de Camopi, n'a pas été comptabilisée car l'enveloppe, confiée en main propre à l'IEN, étant arrivée au rectorat non cachetée a provoqué la demande d'annulation de tous les suffrages exprimés de nos collègues.

Le SE a fait une campagne misant sur le réflexe identitaire et a profité de décharges malhonnêtement attribuées pour être comme jamais auparavant sur le terrain. Cela leur a permis de limiter la « casse ».

Résultats pour la CAPA : 06/12/05

Inscrits : 1967	Votants : 1433	Blancs/nuls : 57
Hommes : 500	Femmes : 1467	Exprimés : 1376
Sièges à pourvoir : 7		

Syndicat	Voix	%	Sièges
SNUipp-FSU	659	47,89	4
SE-UNSA	589	42,81	3
STEG-UTG	79	5,74	0
SUD Education	49	3,56	0
Totaux	1376	100,00	7

Vos délégués SNUipp à la CAPA :**Titulaires :**

1	SEGUR Eddy	PE	Adjoint	Maternelle Rochambeau - Matoury
2	FRONTEAU Karine	PE	Adjointe	Elémentaire Macé - Cayenne
3	GRANDVILLEMIN Jean-Noël	PE	Adjoint	Elémentaire Guimanmin - Matoury
4	TERRIEN Dominique	PE	Adjoint	Elémentaire La Charbonnière - St-Laurent

Premiers suppléants :

5	ROCHAT Fabienne	Instit	Titulaire remplaçante	Elémentaire Stanislas - Cayenne
6	ROBINSON Marjorie	PE	Titulaire remplaçante	Elémentaire Lony - Rémire-Montjoly
7	LAFRONTIERE Luc	PE	Adjoint	SEGPA Collège Constant Chlore - St-Georges
8	CANDALE Alain	PE	Adjoint	Elémentaire Bonhomme - Cayenne

Seconds suppléants :

9	OSSEUX Dominique	PE	Adjointe	Maternelle Méthon - Rémire-Montjoly
10	BOURREL Christian	PE	Titulaire remplaçant	Elémentaire Héder - Cayenne
11	COLINO Eric	PE	Animateur TICE	Circonscriptions du Maroni et de l'Oyapock
12	TOZZI Roméo	PE	Directeur	Elémentaire Boris - Cayenne

Il nous faudra aussi rapidement analyser nos pratiques concrètes pour savoir comment renforcer nos liens avec la profession et permettre donc à celle-ci de s'emparer des questions paritaires. Quels outils mettre en place pour améliorer l'information et mieux assurer la transparence, comment impliquer plus de collègues, et surtout comment stabiliser notre corps électoral afin de continuer à faire avancer notre idée du syndicalisme et nos valeurs dans ces commissions en restant majoritaires, voilà un chantier qu'il ne faudra pas tarder à démarrer.

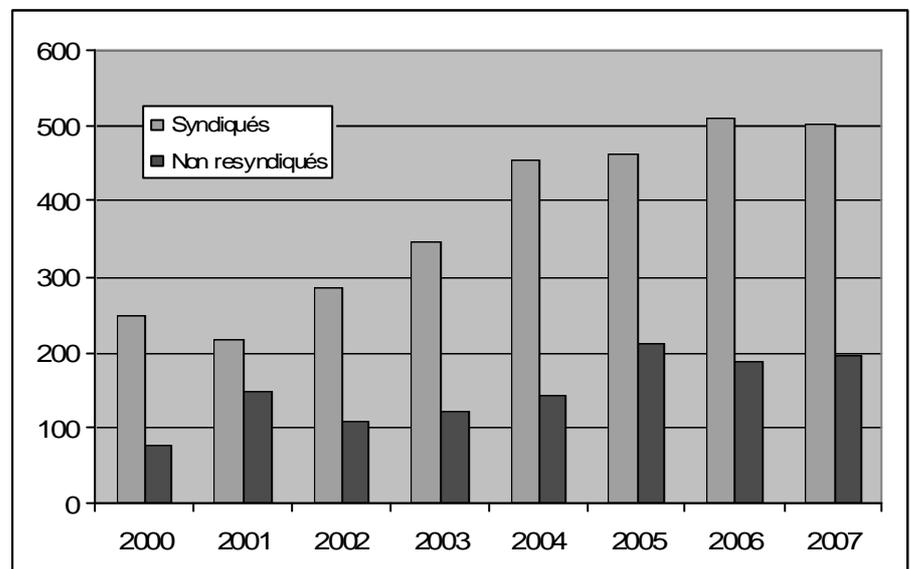
B - La syndicalisation

La syndicalisation est un point sur lequel le SNUipp-Guyane ne s'est pas suffisamment penché. On a regardé à chaque conseil syndical l'évolution de notre nombre de syndiqués mais nous n'avons pas perçu l'importance de cette question. Il faut dire que l'on associe souvent la syndicalisation à une question d'argent ou à une tâche d'organisation et certains d'entre nous ont des difficultés avec cela (relancer les collègues non resyndiqués, démarcher de nouveaux syndiqués, suivi, analyses, etc...)

La syndicalisation interroge notre conception du syndicalisme et du rapport à la profession. Mais aussi que devient un syndicat sans syndiqués ? Pas de moyen financier de fonctionnement, pas de décharge, pas de représentativité (même si, comme on a pu le voir lors des dernières élections, le nombre de syndiqués ne se traduit pas automatiquement par des voix aux élections professionnelles) et donc peu de poids lors des rapports de force qu'on se doit de mettre en place lors d'un dialogue social trop souvent en panne.

Quantitativement, le nombre de syndiqués a augmenté. De 345 syndiqués, on atteint les 511 en juin 2006 et à ce jour, nous avons 502 syndiqués à jour. Cependant, il convient de s'interroger sur cette progression, sur les évolutions du profil de nos syndiqués au regard du fort renouvellement de la profession en Guyane.

Par exemple, d'une année sur l'autre, 40 à 47% des collègues ne se resyndiquent pas. Rien que cette année, c'est plus de 190 collègues qui n'ont pas repris leur cotisation. Une grande dépense d'énergie, de temps et financière est nécessaire pour combler ce déficit de syndiqués et depuis ces 4 ans, plus de 40% de nos syndiqués sont chaque année de nouveaux syndiqués. La mise en place du prélèvement



automatique des cotisations peut alléger la tâche des délégués de secteur et augmenter notre taux de résyndicalisation mais il ne faudra pas qu'elle devienne la raison (comme pour le SE) d'une absence sur le terrain. Il faudra, lors de ce congrès, dépasser les idées toutes faites et mieux appréhender ces questions pour prendre des initiatives concrètes, notamment en matière de syndicalisation des jeunes

collègues (quelle image du syndicalisme renvoie-t-on aux jeunes, comment fait-on apparaître notre identité, notre spécificité, quelles démarches met-on en leur direction, comment accueillir ces jeunes dans le syndicat ?)

Ces questions sont transposables aussi pour nos collègues titulaires. La syndicalisation est un enjeu car elle répond en partie à la question du militantisme et du renouvellement des

équipes. Plus que jamais aujourd'hui, le renouvellement des équipes militantes se pose avec une acuité nouvelle. Il nous faut, lors de ce congrès, éviter des ruptures avec le départ des anciens militants qui pourraient fragiliser les structures du SNUipp et coller à la réalité de la profession afin de ne pas être en perte d'adhésion.

IV – La communication, l'information et la formation

1 - Communication interne

Elle est effectuée essentiellement par contacts téléphoniques et par l'intermédiaire d'Emails. Les circulaires venant du SNUipp national sont dispatchées aux membres du Conseil Syndical et les conseillers syndicaux peuvent s'échanger tous types

d'informations par les listes de diffusion (conseillers syndicaux et commissaires paritaires + responsables de secteur).

La difficulté est de trouver le bon équilibre dans la quantité d'informations transmises : assez pour

diffuser les informations essentielles nécessaires à la bonne marche du syndicat mais pas trop pour ne pas encombrer les boîtes aux lettres et lasser les destinataires. C'est un travail quasi quotidien, très efficace et qui peut être encore amélioré.

2 - Le journal

C'est l'outil de communication incontournable du SNUipp. Son tirage s'effectue à 2400 exemplaires et est diffusé sur l'ensemble du département à tous les personnels qui travaillent dans les écoles (aides éducateurs, AVS, EVS... compris) ainsi qu'à l'IUFM. Depuis le dernier congrès nous avons renouvelé notre matériel pour sa publication : le dupli copieur, devenu obsolète, a été remplacé par un photocopieur de grande capacité qui plie et agrafe les journaux. La qualité d'impression est meilleure et l'utilisation est plus souple, mais en revanche, le temps de tirage est plus long : il faut 8 heures pour sortir un

journal de 12 pages.

Depuis le congrès de mai 2003, 34 journaux de 12 pages en moyenne, 6 numéros spéciaux (débat national en décembre 2003, non scolarisation et projet académique en janvier 2005, enquête pour le colloque sur le « mal être » des enseignants en avril 2005, mise au point en septembre 2005, élections paritaires en novembre 2005) ce qui représente un journal chaque mois.

C'est une tâche lourde à assumer et qui s'effectue souvent dans la précipitation : trop peu articles nous parviennent des secteurs, ou alors ils

arrivent au dernier moment ce qui rend pratiquement impossible tout travail de relecture par le comité de rédaction. Le choix des articles est donc effectué principalement par les membres du bureau et il n'y a pas de réelle réflexion sur la ligne éditoriale. Malgré ces imperfections, le journal du SNUipp est très attendu et bien accueilli dans les écoles et même épluché par l'administration qui y fait souvent référence. Pour progresser encore, il faudrait que les militants du SNUipp utilisent plus souvent cet outil en proposant des articles qui apporteraient une plus grande richesse à nos publications.

3 - Les tracts, pétitions, fiches de suivi syndical

Pour chaque mouvement de grève, nous avons tiré et distribué un tract à chaque collègue, soit avec le journal, soit à part, nous avons également diffusé des pétitions pour l'amélioration du calendrier scolaire, l'aménagement

des rythmes scolaires, la carte scolaire...

Enfin chaque opération concernant la carrière (promotions, permutations, mouvement, formation continue...) fait

l'objet d'une fiche individuelle de suivi syndical distribuée à tous les collègues. Les résultats des CAPA sont ensuite diffusés en retour par tous les moyens à notre disposition : courriers individuels, mails, téléphone etc.

4 - Le site Internet

Notre site internet est un outil de communication important vu les nombreuses visites reçues (plus de 100 par jour en moyenne). La mise à jour est régulière : les événements importants, les informations administratives,

syndicales, les comptes rendus de CAPA et CTPA, les circulaires rectorales, les rendez-vous importants à venir, les publications, l'actualité concernant l'éducation, bref tout ce qui concerne le métier et la carrière des

enseignants est publié sur le site en temps réel.

Les rubriques les plus visitées sont celles concernant les retraites, les permutations, le mouvement, les

traitements et indemnités. Le journal y est publié avant d'être distribué dans les écoles.

La quantité d'informations stockées

dans ce site est considérable, encore faut-il que les collègues prennent l'habitude de s'y référer. Beaucoup d'entre eux nous appellent pour des

renseignements qu'ils peuvent y trouver d'un simple clic.

5 - Les mails d'information : info dernière, info Matoury

Des bulletins d'information par mail sont envoyés régulièrement pour faire le point sur les nouvelles informations disponibles sur le site internet, pour aviser les collègues des circulaires importantes parues au B.O.E.N. et sur le site du rectorat, pour annoncer un mouvement de grève, une manifestation

ou un événement important...

Ces mails sont envoyés aux responsables de secteurs qui les diffusent aux collègues dont ils ont l'adresse électronique. Les retours que l'on a tendent à prouver que ce type d'information est bien accueilli. Là aussi il faut trouver la bonne périodicité

et ne pas noyer nos collègues sous une masse d'informations qu'ils n'ont pas forcément le temps de lire.

Dans l'autre sens, nombre de collègues nous interrogent par courrier électronique. Il faut bien sûr répondre sans délai et un membre du bureau est chargé de ce travail quotidien.

6 - Les réunions d'infos syndicales, colloque

a) Réunions d'information syndicale :

Nous organisons dans presque chaque commune deux demi-journées d'information syndicale par an : une quelques temps après la rentrée pour faire le point et informer sur les premières opérations (promotions, formation continue, permutations, candidature à un poste à l'étranger...), une deuxième en milieu d'année principalement axée sur le mouvement, la carte scolaire, les demandes d'exeat... Nous organisons donc une quarantaine de réunions en moyenne chaque année ce qui représente une charge considérable en temps, en déplacements et financière.

communes. Mais nous n'avons pas suivre le même rythme cette année faute de temps.

Ces réunions sont très attendues et connaissent une forte participation car cela permet aux collègues des différentes écoles de se retrouver pour échanger leurs points de vue, exprimer leurs inquiétudes, leurs difficultés voire leur colère, exposer leur problèmes et dire leur attentes envers le syndicat. Dans les sites isolés, elles font partie des rares possibilités de contact avec l'extérieur et des rares occasions de faire connaître leur sentiment d'abandon de la part des différentes administrations.

enseignants pour mieux apprendre à le prévenir et le guérir, et d'étudier les problèmes de violence à l'école afin de rechercher des solutions permettant de la réduire. Certains IEN ont refusé systématiquement toutes les demandes d'autorisations d'absence relatives à ce colloque au prétexte qu'ils auraient reçu des consignes rectorales. Mais, ne s'agissait-il pas plutôt de consignes « inspectricedacadémieadjoinctales » ?

En revanche, d'autres, plus avertis (ou moins serviles) ont accordé les autorisations. Certains ont même, semble-t-il, compris tout l'intérêt d'une telle initiative pour les collègues et pour l'administration : ils ont assisté au colloque ou ont regretté de ne pas y avoir été invités ! En toute état de cause, nous ne pouvions que regretter l'attitude de ceux qui ont tout fait pour saboter cette tentative de trouver ensemble des solutions pour améliorer les conditions d'enseignement en Guyane et faire avancer l'école.

b) Colloque sur le « mal être professionnel » des enseignants

Le SNUipp a organisé un colloque sur le «mal-être professionnel» des enseignants en octobre 2005. L'opération faisait suite à l'enquête que nous avons lancée en fin d'année précédente.

Rappelons que les réunions d'information syndicale sur le temps de travail ont été introduites par le SNUipp dans le département. Le code du travail, adapté aux enseignants du premier degré, prévoit la possibilité pour les collègues d'assister à deux demi-journées par an. Or nous avons eu à faire, en 2005, à une offensive de l'administration pour nous limiter dans l'application de ce droit syndical. Suite à notre réaction virulente, le recteur nous a finalement accordé 3 demi-journées par an, ce qui va au-delà de ce qui est prévu par les textes. C'est pourquoi en 2005/2006 nous avons dépassé notre quota dans certaines

Ce colloque, animé par une professeure de psychologie à l'université de Bordeaux et une maître de conférence à l'IUFM d'Aquitaine, n'avait pas l'objectif de faire de l'agitation syndicale, mais se proposait plutôt d'ouvrir un débat permettant d'analyser les résultats de l'enquête, de réfléchir aux causes du stress chez les

Résultat, très peu de collègues ont pu profiter de cette occasion de réfléchir à ce problème réel du métier d'enseignant et aux remèdes qu'on peut tenter d'y apporter. Ils avaient cependant été très nombreux à s'inscrire et cette initiative a été saluée par de nombreux acteurs de l'Education. C'est un véritable gâchis dont le rectorat est l'unique responsable.

7 - Les stages de formation syndicale

Ils doivent permettre la formation des nouveaux responsables de secteurs ou des relais dans les écoles. Mais, leur mise en place est un peu difficile car il faut prévenir l'administration un mois à l'avance.

La nécessité de la formation syndicale est reconnue à chaque congrès et conseil syndical. Il faut reconnaître une mise en œuvre limitée très en deçà d'un véritable plan de formation (préparation des élections paritaires,

stages post-paritaires, formations techniques, gestion du fichier, du site, stage IUFM...)

Durant ces 4 ans, nous avons organisé des stages de formation syndicale destinés aux délégués de liste

et de secteur lors des élections paritaires aussi bien pour préparer la campagne électorale que pour donner une formation initiale aux nouveaux élus.

Nous avons également mis en place des stages pour les responsables de secteurs mais il faut avouer qu'ils n'étaient pas à la hauteur des besoins et enjeux.

Un stage de formation syndicale sur les retraites a regroupé une trentaine de participants sur deux jours. Nous avons eu la présence d'un membre du secrétariat national. Il faudrait pouvoir bénéficier de la présence d'intervenants extérieurs à chaque stage afin d'enrichir la réflexion et d'apporter une information et une formation plus complètes.

Développer la formation syndicale est plus encore nécessaire aujourd'hui, c'est devenu une urgence au regard du renouvellement de l'équipe militante. Il vaut veiller à la transmission de toutes les formes d'expériences militantes.

8 - Les relations avec la presse (communiqué ; conférence de presse)

Les relations avec la presse locale sont très particulières. Les chaînes de radio et de télévision locales affichent une censure prononcée envers le SNUipp et plus largement envers tous les syndicats de la FSU. La situation est cependant en train de s'améliorer lentement, comment faire autrement au vu de la progression impressionnante de la représentativité du SNUipp, de ses fréquentes prises de position et de son degré élevé d'activité. Mais force est de constater qu'une action organisée par le SNUipp n'a pas encore la même

couverture médiatique que celle lancée par l'UTG ! Dans la même ligne, lorsqu'une manifestation rassemble exceptionnellement le SNUipp-FSU et le SE-UNSA, les caméras ont plutôt tendance à se tourner vers nos partenaires et à filmer leurs drapeaux.

Chaque rentrée scolaire fait l'objet d'un communiqué et d'une conférence de presse, généralement dans le cadre de la FSU. La presse est également conviée à chaque manifestation, mouvement de grève ou à l'occasion d'événements

exceptionnels comme les congrès ou les colloques.

Nous avons aussi publié, en collaboration avec la FSU, une lettre ouverte aux représentants locaux des candidats à l'élection présidentielle. Cette lettre, envoyée à tous les médias, n'a été reprise que pour une toute petite partie dans « France Guyane » la partie concernant la non scolarisation et les constructions scolaires.

V - Les actions sur le terrain et dans les commissions

A - Les actions sur le terrain

1 - Mouvements nationaux

Le SNUipp a été le relai départemental de toutes les grèves lancées au niveau national (pour les salaires, la retraite, contre le CPE, le

budget de l'éducation nationale, contre les réformes de de ROBIEN, contre le projet des EPEP....) avec tous nos partenaires de la FSU. Les formes que

prenaient ces mouvements n'ont pas permis une grande participation physique des collègues mais ont été toujours bien suivis.

2 - Mouvements départementaux

Le SNUipp a été à l'initiative de deux grèves départementales qui ont porté particulièrement sur la carte scolaire, la mise en place des Réseaux Ambition Réussite. Nous avons notamment avec plus de 200 collègues investis le CTP du 23 février 2006, ce qui a abouti à la mise en place

singulière de procédés en matière de dotation de postes. Nous avons ainsi obtenu des rallonges significatives de la dotation ministérielle et l'assurance, pour l'année dernière, d'un ajustement de cette dernière en fonction de l'avancement des constructions de classes.

En lien avec les autres syndicats et le Réseau Sans Frontière, nous nous sommes inscrits aussi dans les mouvements de lutte liés à la volonté du préfet d'aller chercher des jeunes lycéens dans les établissements pour les expulser.

3 - Actions dans les secteurs

Sur la totalité des secteurs géographiques, l'activité des responsables de secteur consiste à mener de front les actions suivantes :

- diffusion des journaux, des tracts et de l'information, circulation de l'info également par internet,
- interventions auprès des IEN pour traiter de problèmes ponctuels ou particuliers,

- préparation des élections paritaires et mise en place d'un réseau de responsables de bureaux de vote,
- syndicalisation,
- mise en place de petites réunions dans les écoles pendant les récréations,
- enquêtes pour la préparation de CTP, sur les rythmes scolaires.....
- plusieurs actions de soutien à des collègues (agressions, vols dans les écoles, mise en place de débrayages ...).

Depuis 2002, l'intervention syndicale se fait en deux secteurs sur le fleuve Maroni, le secteur nord d'Apatou à Grand-Santi et le secteur sud où est regroupé le Pays indien, Maripasoula et Papaïchton. Nous avons assisté sur les 4 ans à un renversement puisqu'alors que nous avions une forte activité syndicale et une forte syndicalisation sur le secteur nord, c'est actuellement à Maripasoula et Papaïchton que l'on a la

plus forte syndicalisation. Ce changement est dû principalement au

départ de Dominique Terrien de Grand-Santi pour St-Laurent et avec lui, les

pilliers de l'activité syndicale sur cette partie du Maroni.

4 - Actions au local

Le travail au local a consisté à :

- répondre aux questions de plus en plus nombreuses des collègues (téléphone, Email, courriers),
- faire des courriers, communiqués de presse, etc.,
- faire la liaison avec le rectorat, le SNUipp national, les responsables de secteurs,

- réaliser le journal (maquettes, articles, tirages), les tracts,
- effectuer la mise à jour du fichier des écoles et des collègues, des syndiqués,
- éditer les promotions, les intégrations dans le corps des PE, les affectations en stage, le mouvement,
- envoyer les journaux, les cartes syndicales et les attestations, des

relances pour la syndicalisation, des courriers pour inciter les collègues à voter lors des élections professionnelles,

- prévenir les collègues après les CAPD, les permutations,
- mise à jour du site internet du SNUipp,
- l'organisation des élections paritaires.

5 - L'IUFM, un secteur particulier

C'est au cours de la formation initiale qu'ont lieu les premiers contacts entre les stagiaires et le SNUipp. Le suivi des collègues à l'IUFM n'est pas facile. Pour les PE1, ils sont tous à leur concours et ne se sentent pas encore enseignants. Le syndicalisme ne leur paraît pas une priorité et ils sont peu nombreux à se syndiquer. Pour les PE2, ils sont tous stressés par la certification car une pression très forte est exercée sur eux. Il est indispensable d'être très souvent présent sur le site. Il y a eu tous les deux mois une info syndicale et deux permanences (mercredi et vendredi) par

semaine au foyer de l'IUFM. Ce suivi de tous les jours paye tout de même car la Guyane est le département où l'on syndicalise le plus de stagiaires. En moyenne, depuis quatre ans, nous avons plus de 50 usagers de la formation initiale syndiqués (sur en moyenne 150 PE2). Cela représente un cinquième de nos syndiqués et un potentiel énorme les années suivantes. Ce vivier ainsi constitué nous est aussi très favorable lors des élections.

Les élections au conseil scientifique et pédagogique à l'IUFM en octobre

2006 ainsi que les 61 syndiqués pour cette année scolaire démontre que le travail, la présence sur le site paye.

Les usagers et formateurs ont accordé, dans une grande majorité, leur confiance aux listes présentées par le SNUipp ou la FSU. La FSU dispose de 6 sièges sur 10 au Conseil d'Administration et de 2 sièges sur 4 au Conseil Scientifique et Pédagogique (bien qu'elle y ait obtenu plus de 56 % des suffrages exprimés !).

B - Les interventions du SNUipp dans les instances paritaires

1 - La Commission Administrative Paritaire Académique

Nous avons assisté à toutes les réunions de la CAPD sauf celles pour lesquelles nous avons fait jouer notre veto afin de faire respecter le paritarisme et les textes.

La présence du SNUipp et l'attention qui a été portée à tous les dossiers, la transparence et l'équité dont nous avons été garants ont permis le succès du SNUipp lors des dernières élections notamment grâce à la publication du mouvement, et même ces dernières années, du pré-mouvement. Nous avons obtenu des résultats tout à fait satisfaisants malgré une opposition constante de l'administration, et plus étonnant encore, du SE :

- suppression de la note au barème départemental,
- création d'une grille de notation,
- la prise en compte dans le barème de l'affectation sur les sites isolés,
- la suppression du code 20 discriminant les permutants remplacé tout de même par des points de fidélité au département,
- la mise en place d'un barème pour les stages de formation continue,
- la suppression de l'appréciation des inspecteurs pour les congés formation,
- la mise en place d'une règle d'attribution pour le congé formation,
- la mise en place d'un barème et d'un groupe de travail pour l'affectation des contractuels.

Cette année particulièrement, nous avons enfin obtenu la mise en place d'un mouvement ASH bien plus transparent et enfin l'arrêt des blocages de postes.

Mais les combats ne sont pas tous gagnés. Les postes à profil, la mise en place de commissions mixtes, la transmission des documents de travail en temps et en heure, les critères d'inspections, l'attribution des stages de formation continue, le bon fonctionnement de l'administration et la liste est encore longue, sont autant de sujets à régler. Les comptes rendu des réunions ont été publiés dans les différents bulletins départementaux.

2 - Le Comité Technique Paritaire Académique

Le SNUipp a été représenté aux Comités Techniques Paritaires Académiques lors de ces 4 dernières années par Eddy Ségur, Jean-Noël

Grandvillemin, Karine Fronteau et Christian Bourrel. La représentativité syndicale se fait sur le plan fédéral au sein de ce comité.

Nous avons obtenu enfin qu'un véritable projet académique soit mis en place. Nous avons pesé de toutes nos forces pour que des instruments

d'évaluation soient adoptés, que des bilans intermédiaires soient tenus.

La création de l'Observatoire de la Non Scolarisation est aussi à mettre au crédit du SNUipp et plus largement de la FSU. Notre participation quotidienne aux réunions de bureau et aux assemblées générales de l'Observatoire permet un suivi des dossiers (dénombrement des non scolarisation, mise en place de dossier d'inscription, suivi des constructions scolaires, etc.).

Il nous faudra aussi réfléchir à un élargissement des missions de l'Observatoire afin d'en faire un instrument complémentaire du CTPA permettant l'amélioration du système éducatif en Guyane.

Enfin, une clarification des natures des postes dans le département et des missions de certains collègues a été possible. Elle a permis notamment de découvrir que le SE-UNSA déclarait à l'administration plus de décharges que

celles octroyées par son instance nationale.

Les mouvements de grève à l'initiative du SNUipp lors des discussions sur la carte scolaire ont créé un phénomène nouveau. La Guyane est devenue, et avec raison, le seul département à se voir doté de postes supplémentaires au gré des constructions mises à disposition par les collectivités locales, et ce même après la rentrée scolaire.

3 - Le Conseil de Formation

La formation continue dans le département est à l'image du délabrement des services administratifs du rectorat. Chaque campagne d'attribution des stages est agrémentée de sa cohorte d'incidents techniques : imprévus, annulations, modifications, contre-ordres, bugs informatiques, erreurs, reports... Le SNUipp ne peut malheureusement pas intervenir dans ce domaine.

En revanche, il a été à l'origine d'un grand nombre d'avancées dans l'élaboration du PAF et des règles d'attribution des stages. Même si la situation est encore loin d'être satisfaisante, le conseil de formation est attentif maintenant aux souhaits et attentes des collègues (une enquête a été diffusée dans toutes les écoles pour déterminer ces besoins). Toujours à la demande du SNUipp, le nombre de

stages à candidature désignée a été limitée à 20% du PAF alors qu'il représentait auparavant plus de la moitié. Dans la même optique, pour augmenter les possibilités offertes à tous les collègues, les filtres géographiques, de niveau ou de type de postes ont été limités au strict minimum. Enfin, le SNUipp a su imposer un barème et faire supprimer l'avis des IEN lors de la CAPA d'attribution des stages.

4 - Le Conseil Académique de l'Education Nationale

Cette instance qui est d'une importance capitale puisqu'elle permet une rencontre entre tous les partenaires du monde éducatif (enseignants, administration locale et nationale, parents d'élèves...) fonctionne de nouveau mais on peut regretter le manque d'implication des collectivités locales. Les réunions programmées sont souvent ajournées faute de quorum.

C'est dans cette instance que sont abordés les problèmes de règlement départemental, de transports scolaires,

d'hygiène et de sécurité dans nos écoles, l'élaboration du calendrier triennal des vacances scolaires. Le SNUipp a fortement pesé afin que ce calendrier soit adopté le plus rapidement possible en respectant notamment la rythmicité des périodes travaillées. Nous avons également fait adopter le principe d'un calendrier spécifique pour les sites isolés.

Par contre, l'an dernier, nous avons dû batailler ferme pour faire comprendre à l'administration qu'il était

absurde de vouloir uniformiser les rythmes scolaires dans tout le département. Nous avons en partie réussi, mais le recteur a pu aussi, par le biais des vacances scolaires, imposer la fin de la semaine des quatre jours à Macouria et a contraint les écoles de Rémire de modifier légèrement leurs horaires.

Le débat sur les rythmes scolaires et les vacances scolaires nécessiterait un colloque afin de nourrir les positions de nos commissaires dans cette instance.

VI - Les partenariats

1 - La FSU

La Fédération et l'ensemble des syndicats SNES, SNUEP, UNATOS, SNEP, SNETAAP ainsi que le tout jeune syndicat des assistantes sociales sont nos partenaires privilégiés. Depuis 4 ans, les relations entre le SNUipp et la FSU se sont normalisées. Les réunions du Comité Délibératif Fédéral Départemental se sont tenues régulièrement et nous avons pu prendre des positions communes, notamment sur la carte scolaire, le calendrier triennal des vacances scolaires et de façon générale, dans toutes les commissions

où nous siégeons (CTPA, CAOS, CAAS, Conseil de Formation, CAEN, ...)

Nous avons été ensemble de tous les combats (relais des grèves départementales et nationales), la dernière en date étant l'organisation de l'accueil du ministre De Robien, lors du dixième anniversaire de la création du rectorat.

Nous avons ensemble élaboré et présenté les 32 propositions pour l'amélioration du système éducatif en

Guyane. Ces propositions ont été notre socle commun afin d'intervenir de façon fédérale lors de l'élaboration du projet académique adopté il y 2 ans déjà.

C'est ensemble que nous avons poussé pour la création de l'Observatoire de la Non Scolarisation. La FSU prend toute sa part dans les travaux de l'Observatoire.

Nous avons également rédigé la lettre afin d'interpeller les candidats à la présidentielle sur les moyens qu'ils mettront en place pour que l'Education

en Guyane rattrape enfin le retard qu'elle a accumulé depuis de nombreuses années.

Depuis 2003, le SNUipp est au sein du secrétariat général de la FSU puisqu'Eddy Ségur, lors des deux précédents congrès, a été élu secrétaire

adjoint de la FSU. Cela permet des relations régulières et des rencontres quotidiennes. La proximité des locaux du SNUipp et du SNES permet de nombreux échanges et une réactivité plus grande sur les positions à prendre sur le plan fédéral.

Il faudra donc, pour augmenter et améliorer le fonctionnement fédéral que des militants s'impliquent au sein des comités et bureau de la FSU afin de faire vivre la Fédération.

2 - Les autres syndicats

Nous n'avons pratiquement aucun contact avec les autres fédérations ou syndicats de salariés sauf SUD-Education et le SE-UNSA. Les relations avec le SE sont assez tendues car les attaques fréquentes que nous subissons dans leurs publications et lors de leurs interventions en CAPA et CTP reflètent leur état d'esprit. Des mandes de sanctions pour les commissaires paritaires du SNUipp-Guyane suite à la publication du pré mouvement, la demande de démission d'Eric Colino de la CAPA du seul fait qu'il serait secrétaire général des fleuves, les dénonciations calomnieuses sur de supposées fraudes sur des autorisations d'absence de la part des responsables du SNUipp... sont quelques exemples de leur volonté de nous nuire. En février 2005, nous les avons invités à être des nôtres pour dénoncer la carte scolaire et nous avons assisté à une véritable campagne de démobilisation de leur part

et de dénigrement du mouvement que nous essayions de mettre en place.

Nous avons pu ponctuellement discuter avec SUD-Education, particulièrement au sein du collectif pour la scolarisation de tous et de RESF. Des appels en commun ont été faits lors des appels aux mouvements de grève nationale. Ils ont également suivi nos appels à la grève lorsque nous dénoncions, par exemple, la carte scolaire présentée par les recteurs successifs. Mais il reconnaît que ces actions se faisaient non pas ensemble, mais les uns à côté des autres, un peu en parallèle.

Seule la manifestation contre le CPE a permis de regrouper le monde syndical autour de la jeunesse du département.

Le conseil syndical a toujours cherché à instaurer le dialogue avec les autres syndicats de la fonction publique

d'Education même si nous faisons souvent l'objet de rejet et d'attaques. Par exemple, quasiment tous les vendredis, sur la radio de l'UTG, les responsables du SNUipp sont décriés, calomniés et il est assez difficile d'oublier cela lorsqu'il faut entreprendre des discussions pour un mouvement unitaire. Cela ne nous a cependant pas empêché de passer les appels téléphoniques.

De plus, il est clair qu'il y a, de la part de nos partenaires potentiels, une volonté de nous isoler afin de nous affaiblir. Cette stratégie ne semble pas porter ces fruits car nous pouvons nous féliciter à chaque fois de la forte mobilisation des collègues. Nous apparaissons, en fin de compte, les seuls à mener ces mobilisations et gardons de fait l'image d'un syndicat revendicatif.

3 - Les parents d'élèves

Les relations avec la FCPE ont connu deux phases.

Après l'élection de M. Porthos à sa tête, la FCPE a collaboré de façon systématique lors des mouvements de grève des enseignants. Nous avons mené des actions conjointes au niveau local pour refuser la fermeture de postes, notamment dans le second degré, pour dire non à la double vocation, s'opposer fermement au recteur Bellegarde, pour lutter contre la disparition de certaines langues vivantes dans notre département par exemple. Nous avons eu également de nombreuses réunions de travail lors de l'élaboration des 32 propositions de la FSU. La FCPE a même fait sienne la demande de la FSU de création de l'Observatoire de la non scolarisation. Nous avons également été ensemble pour lutter contre le CPE et demander la fin des rafles de lycéens sans papiers.

Les deux dernières années ont vu nos relations se détériorer. L'installation

des garderies et des cours de soutien scolaire de la FCPE, à travers une convention entre l'association et la municipalité de Cayenne a souffert de retards, les difficultés relationnelles entre M. Porthos et certains directeurs se sont multipliées, l'indépendance de cette structure vis-à-vis de la mairie de Cayenne s'est amoindrie et nous avons assisté à un changement de positionnement de la FCPE. Les enseignants sont devenus, aux yeux de ce personnage, des « tire au flanc », des champions en matière d'absentéisme, des chasseurs de prime. L'Inspectrice d'Académie Adjointe a de nouveau retrouvé grâce auprès de la FCPE et tout particulièrement de M. Porthos. En effet, sur les ondes radiotélévisées, la FCPE a porté son soutien à Mme Francius lorsque la FSU avait quitté une audience demandée par le recteur Grossat, du fait de la présence de cette dame.

Il serait important de relancer une véritable dynamique de travail entre le SNUipp et les représentants de parents d'élèves. Nous devons tout faire pour ne pas être isolé notamment face aux collectivités qui n'assument pas leur responsabilité en matière éducative.

Il faut aussi relativiser le poids de la FCPE (seulement 30% des parents présents dans les conseils de classe appartiennent à des listes FCPE). En Guyane, il existe une multitude de petites associations de parents d'élèves (pratiquement une par école) et de fait, sans être très représentative, la FCPE arrive à capter les médias et peut paraître le seul interlocuteur, alors que ce n'est pas le cas.

Il nous faudra donc partir à la conquête des parents d'élèves et construire avec eux les luttes nécessaires pour obtenir des moyens permettant la scolarisation des tous dans de bonnes conditions matérielles et pédagogiques.

4 - Les associations

Le collectif pour la scolarisation de tous les enfants de Guyane

Depuis sa création en 2002 le SNUipp Guyane fait partie du Collectif pour la scolarisation de tous les enfants de Guyane. Ce qui fait la force de cette organisation mais aussi sa faiblesse structurelle est qu'elle est composée d'associations diverses (soutien scolaire, parents d'élèves, évangélistes, communautaires, LDH, médecins du monde...) et de syndicats d'enseignants (SUD Education, le SNES et le SNUipp-Guyane). Cette diversité permet d'avoir des renseignements sur la non scolarisation mais provoque aussi des blocages d'actions (difficultés de faire des communiqués, des manifestations).

Afin de préserver la cohésion au sein de ce collectif, le SNUipp a fait le choix de rechercher la synthèse des différents points de vue et il a milité en son propre

nom lorsque la synthèse était impossible à trouver (communiqués sur le transport scolaire, grève et manifestation du 23 février 2006 sur la carte scolaire, exigence d'un statut public pour les médiateurs culturels et bilingues...).

Le collectif a participé à toutes les réunions du bureau de l'Observatoire de la non scolarisation, a fait des propositions (voir non scolarisation), a continué ses recensements des situations de non scolarisation et a poursuivi sa médiation avec les divers membres de l'Observatoire pour scolariser tous les enfants de Guyane de 3 à 18 ans.

Réseaux Education Sans frontières

En leur nom propre, des membres du SNUipp militant, depuis sa création, au sein de la CIMADE Guyane (Comité Inter-Mouvements Auprès Des Evacués) afin de faire respecter les

droits des étrangers et d'obtenir des conditions d'accueil décentes au Centre de Rétention Administratives de Rochambeau (obtention d'un temps de promenade, de matelas pour cesser de dormir par terre, de couverts pour manger autrement qu'avec ses mains...). Ces participations individuelles ont permis l'émergence d'un comité de vigilance aux droits des étrangers afin d'alimenter la liste de diffusion et les rapports du Réseau Education Sans Frontières dès septembre 2005.

La mobilisation pour l'élève Bethanie de Melkior en octobre 2006 a permis de catalyser les énergies et de créer, sur la base des associations membres du collectif, des verts ainsi que du STEG-UTG une section de RESF Guyane. Dès la fondation de la section de Guyane, le STEG-UTG a imposé ses points de vue (refus d'une visite de RESF France, communiqués de presse politiques...) ainsi qu'une prise de pouvoir du réseau (porte parole). Comme au sein du collectif, le SNUipp a toujours recherché la synthèse, n'hésitant pas à s'opposer au STEG-UTG avec le concours d'autres associations, de SUD ou des verts de Guyane afin de préserver l'unité du réseau pour permettre une efficacité dans le combat.

Malgré ces difficultés de structures qui ont provoqué une « fuite » de militants, le réseau s'est organisé dans les établissements du second degré ce qui a permis de renseigner et d'aider les élèves et leurs familles ; une mobilisation dans le premier degré sur Rémire a permis l'arrêt de l'expulsion d'un père haïtien et le début d'une organisation dans le premier degré qu'il faut poursuivre...



5 - Les collectivités locales

Les élus des municipalités ont montré tout d'abord une certaine réticence à recevoir et discuter avec les représentants du SNUipp mais dans un deuxième temps, les contacts se sont multipliés et normalisés depuis que nous sommes majoritaires aux élections paritaires.

Nous avons eu chaque année plusieurs audiences qui ont porté sur les constructions scolaires, les horaires, la sécurité et la rénovation des établissements, les fournitures

scolaires. Ces entretiens se faisaient directement ou au sein d'instances tels que le CAEN ou l'Observatoire de la Non Scolarisation. Nous avons eu droit souvent au même discours qui consiste à dire que les mairies n'ont pas les moyens financiers de faire face à la démographie.

A cela, nous leur avons répondu qu'il fallait tout d'abord avoir la volonté de scolariser tous les enfants dans de bonnes conditions et dans cet état d'esprit, les moyens financiers

suivraient. Il est clair que bon nombre de maires craignent l'appel d'air qui serait créé par la multiplication de constructions scolaires et il nous faut leur expliquer sans cesse qu'il sera plus dramatique pour la Guyane de ne rien faire en la matière.

Nous devons continuer à explorer toutes les façons de travailler ensemble, dans l'intérêt des élèves et de l'école de qualité afin d'éviter toute explosion sociale.